

Réf: Dossier N° : 53706

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « FORAGE IRRIGATION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé
«FORICI »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, 01 BP 506 ABIDJAN
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « FORAGE IRRIGATION DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «FORICI ».

Objet: forage et équipement, étude géomorphologique et géophysique pour implantation de forage, conception et réalisation de plans d'affaire et irrigation, bâtiment et travaux publics, diverses prestations.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SELMER, 01 BP 506 ABIDJAN 01

GERANT: Madame ANZIAN DIBY ESTELLE FELICITE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23571 du 31/08/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20462 du 31/08/2018

